

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1214

Attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'Association Et Compagnie pour l'organisation du festival " Spontanéous " du 18 au 25 octobre 2015 à l'espace Gerson dans le 5e arrondissement. Approbation d'une convention mixte.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUILLET 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1214 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 EUROS A L'ASSOCIATION ET COMPAGNIE POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL " SPONTANEOUS " DU 18 AU 25 OCTOBRE 2015 A L'ESPACE GERSON DANS LE 5E ARRONDISSEMENT. APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Et Compagnie » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation du festival Spontanéous.

Créée à l'initiative de huit artistes passionnés d'improvisation, l'Association « Et Compagnie » est un collectif de comédiens, musiciens et danseurs. L'Association propose des spectacles et des ateliers tout au long de l'année avec l'Ecole de l'improvisation et intervient dans les écoles et centres sociaux de l'agglomération.

Depuis 2002, la Compagnie a également créé de nombreux spectacles originaux en improvisation comme le « Catch-Impro », « les Ephémères », spectacle d'improvisation théâtrale, musicale et picturale, « Stratagème », pièce policière improvisée, « Improjection », performance théâtrale et vidéo, une pièce pour enfants « Hissez haut », le spectacle « Bazar » à l'Espace Gerson ou encore « Spontanément Flamenco ».

En 2014, quelques comédiens fondateurs de l'association ne font plus partie de Spontanéous et ont créé une autre troupe de théâtre : Amadeus Rocket.

Spontanéous organise régulièrement de nombreux événements qui rassemblent chaque année environ 10 000 spectateurs.

Par ailleurs, « Et Compagnie » organise, depuis 11 ans, le festival « Spontanéous », Festival International d'Improvisation de Lyon qui célèbre l'improvisation sous toutes ses formes : théâtre, danse, musique, arts plastiques, cinéma.

Les 10 premières éditions ont rassemblé un peu plus de 12 000 spectateurs et permis à un peu plus de 165 artistes de 15 pays de se produire.

En 2014, pour les 10 ans, le festival a accueilli environ 1 800 personnes sur toute sa durée, avec 5 spectacles jeunes publics, 9 spectacles tout public, 5 spectacles « Before » gratuits et 5 apéros d'impro gratuits et au total 24 spectacles.

La 11^e édition aura lieu à l'Espace Gerson dans le 5^e arrondissement avec plusieurs thèmes et se déroulera comme suit :

- Dimanche 18 octobre : la « soirée secrète » proposera une aventure interactive dont le contenu et le lieu resteront confidentiels au public jusqu'au dernier moment.

- Lundi 19 octobre, « le thriller » sera développé avec plusieurs animations : un spectacle pour enfants qui seront entraînés au cœur de plusieurs enquêtes de 15h00 à 16h00, dix improvisations autour du genre de 19h00 à 21h00 et un film intégralement improvisé avec dix comédiens sur scène sont prévus.

- Mardi 20 octobre : « Comédie romantique » aura le même format que le précédent thème avec un spectacle pour enfants, des formes courtes d'improvisation et un film dédié au romantisme.

- Mercredi 21 octobre : « le Road-Movie » permettra au public de découvrir ce genre cinématographique. Cet événement sera conçu avec un spectacle pour enfant, des improvisations puis un film improvisé reprenant le « road-movie » comme fil conducteur de l'histoire.

- Jeudi 22 octobre : « le film policier » où 3 catégories de personnages se révèlent (voleur, policier, victime) sera le fil rouge de la journée qui sera identique aux autres thèmes.

- Vendredi 23 octobre : « le film de guerre » s'appuiera pendant les différentes interventions sur des documents retraçant les différents conflits armés de l'histoire de l'humanité. De 15h00 à 23h00, un spectacle pour enfants, des improvisations et le film dédié au thème se succéderont.

- Samedi 24 octobre : « le film d'horreur » sera le dernier volet du festival. De 19h00 à 21h15, des improvisations auront lieu, puis le film jusqu'à 22h15 et enfin de 22h30 à 1h00, un spectacle de clôture « The Ceremony » est organisé. Tous les comédiens et musiciens proposeront une pièce de théâtre reprenant la mise en scène de la remise des César.

Pour la 8^e année consécutive, plusieurs artistes improvisateurs étrangers seront conviés à former avec les comédiens d' « Et Compagnie » l'équipe du festival : une vingtaine d'artistes participeront à toutes les représentations improvisées de cette 11^e édition de Spontanéous.

Ce festival se positionne, à ce jour, au niveau des grands festivals d'improvisation comme Québec, Berlin, Amsterdam ou Los Angeles.

La Ville de Lyon souhaite soutenir ce projet afin de :

- faire connaître ou redécouvrir aux Lyonnais cette pratique artistique ;
- rendre visible le travail des artistes régionaux issus de ce courant ;
- mettre en scène des artistes improvisateurs du monde entier ;

- se positionner comme une référence incontournable de la création spontanée.

Le budget de cette manifestation est de 39 360 euros.

En 2014, l'Association Et Compagnie a perçu une subvention de 15 000 euros de la Ville de Lyon et le budget prévisionnel de la manifestation était de 38 670 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Et Compagnie », je propose de lui allouer une subvention de 10 000 euros.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 2^e et 5^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 10 000 € est allouée à l'Association « Et Compagnie », pour l'organisation du festival Spontané du 18 au 24 octobre 2015 à l'Espace Gerson dans le 5^e arrondissement.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Et Compagnie », est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN